

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

NIF : 097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la loi N°23-12 de 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public. Le Wali de la wilaya de Djelfa - Direction de L'administration Locale – lance un avis d'attribution provisoire pour l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 07/ 2026 (3^{ème} fois) publier au BOMOP et dans les journaux «العاصمة نيوز» en arabe le 09/08/2026 et dans «Infosport » en français le : 09/08/2026 relative a :

« Aménagement et réhabilitation des monuments historiques au niveau HASSI BAHBAH,DAR CHIOUKH,MESSAAD -03LOTS-

LOT02 : Aménagement et réhabilitation de centre de torture a messaad

Selon les informations suivantes :

Société retenu	Numéro d'identification fiscal	Montant de soumission TTC DA	Montant TTC DA corrigé	Notes d'offre technique	Délai de réalisation	Observation
LABIAD AHMED DJAMEL	178170100753137	49.313.300,50	49.315.147,00	41.50	03 Mois	Moins disant qualifier techniquement

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics de la wilaya (Secrétariat Général) et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.